

# AVIS PUBLIC

## ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NUMÉRO 389-2023 ÉTABLISSANT LES MODALITÉS DE PUBLICATION DES AVIS PUBLICS

**AVIS PUBLIC** est donné par le soussigné, M. Daniel Cliche, directeur général et greffier de la Ville de Matagami :

QUE lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 13 juin 2023, le conseil municipal de la Ville de Matagami a adopté le règlement portant le numéro 389-2023;

QUE le règlement 389-2023 vise à permettre à l'ensemble de la population de prendre connaissance des avis publics émis par la Ville de Matagami et de favoriser la diffusion d'une information complète, accessible rapidement et adaptée aux circonstances;

QUE ce nouveau règlement remplace le règlement 364-2018 concernant le même sujet;

QUE ce règlement entre en vigueur le 14 juin 2023, jour de sa publication;

QU'une copie de ce règlement est disponible pour consultation sur le site Internet de la Ville à [www.matagami.com](http://www.matagami.com) ou, en personne, aux heures d'ouverture des bureaux de l'hôtel de ville.

**DONNÉ à Matagami, ce quatorzième jour de juin de l'année deux mille vingt-trois.**



---

Daniel Cliche, directeur général et greffier

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Daniel Cliche, directeur général et greffier de la Ville de Matagami, certifie avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie au bureau de la municipalité et sur le site Internet [www.matagami.com](http://www.matagami.com) le 14 juin 2023.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 14 juin 2023.



---

Daniel Cliche, directeur général et greffier